



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Programmes

Question écrite n° 37753

Texte de la question

M Sébastien Couepel attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité, dans la perspective de 1992, de développer l'apprentissage des langues européennes dans l'enseignement primaire. Il lui demande donc s'il n'est pas possible d'accorder aux professeurs de langues intervenant en collège une enveloppe horaire leur permettant des interventions bi-hebdomadaires en classes de CE et CM, selon des modalités à définir localement.

Données clés

Auteur : [M. Couepel Sébastien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37753

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 958